

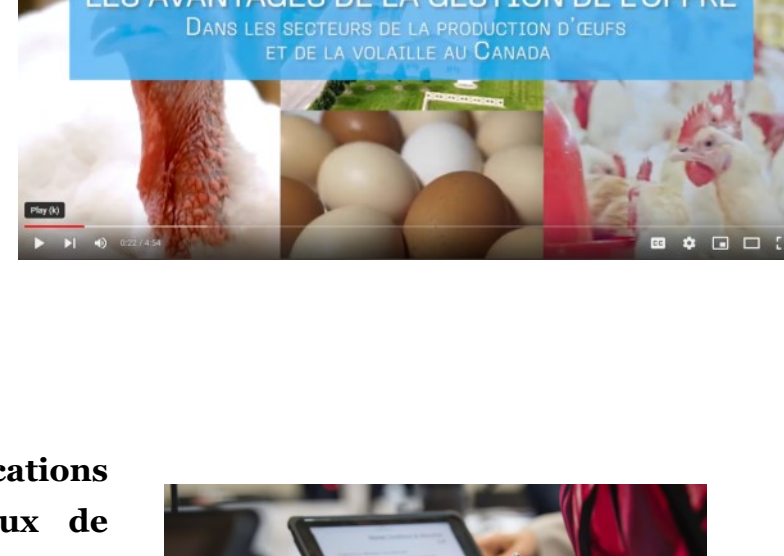
Bulletin FOCUS



Hiver
2024

Nouvelle vidéo du Conseil des produits agricoles (CPAC) sur la gestion de l'offre

L'un des objectifs stratégiques du CPAC pour 2023-2026 est de mieux faire connaître la gestion de l'offre. Dans la lignée de la vidéo de 2022 à l'occasion du 50^e anniversaire du Conseil, un vidéo expliquant aux Canadiens les bienfaits de ce système de commercialisation pour le Canada a été produite. Cette dernière vidéo explique les principaux éléments de la gestion de l'offre et leurs incidences sur l'approvisionnement alimentaire canadien. Elle montre les points de vue des producteurs et des transformateurs et dépeint ses avantages pour toute la filière. Vous pouvez visionner la vidéo en cliquant sur le lien suivant [lien](#).

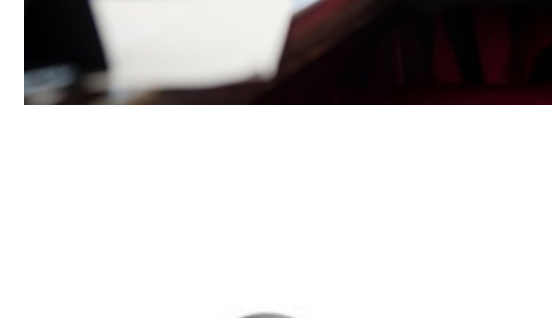


Réunions du CPAC

Le CPAC mène ses activités en tenant des réunions pour examiner les modifications réglementaires proposées et discuter des dossiers liés aux offices nationaux de commercialisation et aux offices de promotion et de recherche.

Il est possible de consulter les lettres de décisions découlant de ces réunions sur le site Web du CPAC en suivant ce [lien](#).

Le 23 janvier 2024



Les membres ont approuvé les modifications suivantes après une analyse interne et un examen approfondi des documents à l'appui et de la justification fournis.

La première modification concernait le *Règlement des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada sur le contingentement*, présentée par les **Producteurs d'œufs d'incubation du Canada** (POIC). Après un examen approfondi et une analyse interne, les membres du Conseil ont approuvé les modifications apportées aux contingents révisés pour 2024. L'allocation présentée en novembre 2023 est fondée sur une production de poulet estimative de 1,455 million de kg (éviscéré), ce qui correspond à une allocation de quotas de 897,3 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair, soit une baisse de 1,4 %. L'allocation de 2024 porte sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.



La deuxième modification concernait les règlements généraux des **Producteurs de poulet du Canada** (PPC) présentés par l'agence le 11 décembre 2023. Les membres du Conseil ont examiné les modifications proposées pour les honoraires quotidiens du président et des administrateurs. À la suite d'un examen approfondi de la justification fournie et d'analyse interne, les membres du Conseil ont pris en compte et approuvé les modifications demandées.

Le 13 février 2024

Au cours de cette réunion, les membres ont approuvé les modifications suivantes après une analyse interne et un examen approfondi des documents à l'appui et de la justification fournis.

La première modification concerne le renouvellement de l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada* présentée par les **PPC** le 8 décembre 2023, qui contient la redevance nationale à 0,0059 \$/kg (poids vif) et prolonge la date d'expiration au 31 mars 2025.

La deuxième modification concerne l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des dindons du Canada (2019)*, à la suite de la lettre du 15 janvier 2024 des **Éleveurs de dindons du Canada** (ÉDC), demandant la prolongation des redevances à payer pour la production au 31 mars 2025. Le Conseil d'administration des ÉDC a approuvé le budget de 2024, qui est appuyé par un taux de redevances à payer sur la production de 0,018 \$/kg (poids vif), restant inchangé depuis 2015.

Le 21 mars 2024

Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont examiné les modifications suivantes :

La première modification concernait le *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets*, présentée par les PPC le 12 février 2024. Les membres du Conseil ont examiné avec soin la demande et ont conclu que la révision de l'attribution des contingents pour la période A-189 était nécessaire à la mise en œuvre du plan de commercialisation des PPC. Les membres du Conseil ont approuvé la proposition de l'attribution totale des contingents (marché national, développement des marchés et marché spécialisé) de 297 341,007 kg en poids vif.



Les membres du Conseil ont examiné une demande envoyée le 22 janvier 2024 par ÉDC pour modifier le *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990)* dans le but de fixer le contingentement fédéral de la commercialisation du dindon à 172 488,502 kg pour la période de contrôle de 2024/2025. Les conditions du marché du dindon ont changé considérablement depuis que cette décision a été prise en novembre 2023, ce qui a entraîné la modification par ÉDC du règlement sur le contingentement pour la période de contrôle de 2024/2025 lors de sa réunion du 20 mars 2024. En tenant compte de cette décision récente des ÉDC, les membres du Conseil n'étaient pas convaincus que les règlements sur le contingentement proposés étaient nécessaires pour la mise en œuvre du plan de commercialisation dans la *Proclamation visant l'Office canadien de commercialisation des dindons*. Les membres du Conseil attendent la révision de la soumission du règlement sur le contingentement des ÉDC.

Conseil des produits agricoles du Canada Comité des redevances

Le 14 décembre 2023

Le Comité des redevances du CPAC a approuvé la modification proposée de l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada*. La modification reflète une augmentation du taux de redevances total de 1,63 à 1,65 cent par kg (poids vif) pour la **Terre-Neuve-et-Labrador** auprès des producteurs de poulet de cette province pour la commercialisation du poulet dans le commerce interprovincial et de l'exportation.



Le 20 décembre 2023

Le Comité des redevances du CPAC a approuvé les modifications proposées de l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des œufs d'incubation de poulet de chair au Canada*, conformément à la demande dans la lettre des POIC du 23 novembre 2023. Les modifications tiennent compte d'une augmentation de la redevance provinciale en **Saskatchewan** de 0,0100 \$ à 0,0184 \$ par œuf d'incubation de poulet à chair, ce qui a fait passer la redevance pour les œufs commercialisés en provenance d'une province non signataire vers une province signataire de 0,014 737 \$ à 0,016 137 \$ par œuf d'incubation de poulet à chair. L'ordonnance proposée sur les redevances à payer est entrée en vigueur à la date de l'inscription et expirera le 23 juin 2024.



Le 24 janvier 2024

Le Comité des redevances du CPAC a approuvé les modifications proposées de l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des œufs au Canada*. Cette demande est conforme au processus des Producteurs d'œufs du Canada pour modifier l'ordonnance fédérale sur les redevances à payer après la notification des changements aux montants provinciaux/territoriaux des redevances. Les modifications entreront en vigueur à la date d'enregistrement de l'ordonnance et prendront fin le 28 mars 2025.



- Les **Egg Farmers of Ontario** changent la portion provinciale de - 0,025 \$ la douzaine; les redevances totales seront de 0,4545 \$ la douzaine.
- Les **British Columbia Egg Producers** augmentent la portion provinciale à 0,0582 \$ la douzaine; les redevances totales à payer seront de 0,5377 \$ la douzaine.
- Les **Egg Farmers of Alberta** augmentent la portion provinciale à 0,0912 \$ la douzaine; les redevances totales à payer seront de 0,5707 \$ la douzaine.
- Les **Egg Farmers of Prince Edward Island** diminuent la portion provinciale à 0,04 \$ la douzaine; les redevances totales à payer seront de 0,5195 \$ la douzaine.



Le 31 janvier 2024

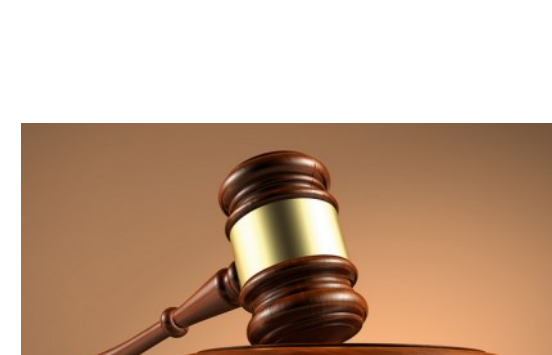


Le Comité des redevances du CPAC a approuvé la modification proposée de l'*Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada*. La modification reflète une hausse du taux de redevances total de 2,19 à 2,69 cents par kg (poids vif) pour les **Egg Farmers of Ontario**.

Activités du CPAC

Plainte reçue par le CPAC

Le 4 décembre 2023, le CPAC a reçu une plainte de l'entreprise Simple Path Farms and Poultry Ltd contre les Producteurs de poulet du Canada (PPC) concernant l'avis rendu par les PPC le 2 novembre 2023 relativement à l'avis confirmatif de révision des redevances exigées relatif à l'avis de cotisation des redevances exigées vis-à-vis des allocations d'expansion du marché pour les périodes A-174 et A-175.



Le président du CPAC, Brian Douglas, conformément à l'article 18 du *Règlement administratif régissant l'administration des plaintes reçues par le CPAC*, a créé le Comité d'examen de la plainte et nommé Maryse Dubé à titre de présidente, et la vice-présidente du Conseil Bonnie den Haan comme observatrice. Le comité de la plainte a accordé la demande de statut d'intervenant du secteur de la transformation primaire du poulet des Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada. L'audience a eu lieu le 17 avril 2024. Les documents relatifs à la plainte sont affichés sur le [site Web](#) du CPAC.

Réunion du 16 janvier 2024 de l'ANRA

L'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA) a tenu une réunion virtuelle le 16 janvier 2024 au sujet de l'inflation. Les membres ont entendu Graeme Crosbie, économiste principal à Financement agricole Canada, qui a présenté une analyse approfondie des répercussions de l'inflation sur l'industrie agricole et agroalimentaire. Ils ont également entendu la présentation spéciale de Michael Laliberté, directeur général des Producteurs de poulet du Canada sur leur programme de soins aux animaux et leurs efforts pour obtenir la reconnaissance du gouvernement pour cet important programme.



Réunion du 18 mars 2024 de l'ANRA

L'ANRA a tenu une réunion hybride le 18 mars 2024 à Ottawa. Le thème de la réunion était la gouvernance. L'invitée spéciale Lise Hebabí de generativ.ca a fait une présentation sur la gouvernance organisationnelle, et Maryse Dubé, membre du Conseil du CPAC, a facilité un tour de table des provinces. La réunion a également compris une présentation des Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada (TVOC) sur leurs défis actuels.

Cette réunion a été la dernière réunion pour Peter Donkers de la Colombie-Britannique à titre de président de l'ANRA, et de Ginette Bureau du Québec en tant que vice-présidente. Les membres de l'ANRA ont nommé à l'unanimité la prochaine présidente, Amy Cronin, de la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario, et la vice-présidente, Kerrie Halet de la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick.

Rencontres annuelles du CPAC avec les offices de supervision provinciaux

Les membres du Conseil du CPAC ont terminé leurs rencontres annuelles avec les provinces de l'Atlantique le 24 janvier 2024. Chaque année, les membres du Conseil rencontrent leurs homologues des gouvernements provinciaux pour partager des renseignements sur divers sujets liés à leurs secteurs agroalimentaires respectifs. Cette initiative découle du plan stratégique du CPAC visant à établir des relations plus étroites avec les parties prenantes de l'industrie.

Mise à jour du personnel du CPAC

Après avoir travaillé au sein du CPAC pendant près de 12 ans en tant qu'agent de réglementation, Joanne Forget a accepté un nouveau défi. Joanne a été une employée appréciée du CPAC, en particulier pour son travail de réglementation méticuleux avec les offices.



Pendant plus de quatre ans, Patricia Talbot a été analyste des politiques du CPAC en travaillant principalement sur des dossiers liés à la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles*, l'initiative pour faire connaître les offices de promotion et de recherche et l'administration de l'ANRA. Patricia a accepté une promotion au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

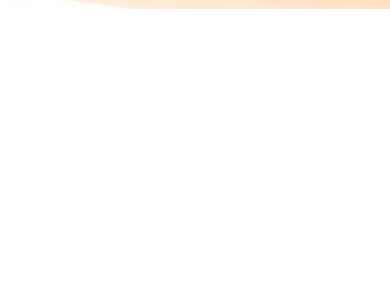
Camille Bean, adjointe administrative à la section des affaires sectorielles, a accepté un poste à Ressources naturelles Canada. Pendant son temps passé au sein du CPAC, Camille a fourni du soutien à sa section et a également participé à l'administration des réunions de l'ANRA.

Les membres du Conseil et le personnel du CPAC leur souhaitent tous la meilleure des chances dans leurs nouvelles fonctions.

Participation des membres du Conseil aux réunions des parties prenantes

Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada (TVOC)

Pendant la semaine du 12 au 15 février 2024, les membres du Conseil ont participé aux réunions des TVOC. Maryse Dubé, membre du Conseil, a pris la parole lors de la réunion mixte sur la volaille, tandis que Morgan Moore s'est adressé aux membres lors de la réunion de la Fédération canadienne des couvoirs, et Bonnie den Haan, vice-présidente, s'est exprimée lors de la réunion conjointe des producteurs d'œufs et de la réunion de l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles.



Assemblées générales annuelles

A partir du 27 février 2024, les membres du Conseil et le personnel ont commencé à participer et à prendre la parole aux assemblées générales annuelles des offices provinciaux de commercialisation. Les membres du Conseil ont présenté la vidéo sur les avantages de la gestion de l'offre dans l'ensemble du pays et ont parlé à de nombreux producteurs de volaille et d'œufs et des parties prenantes.



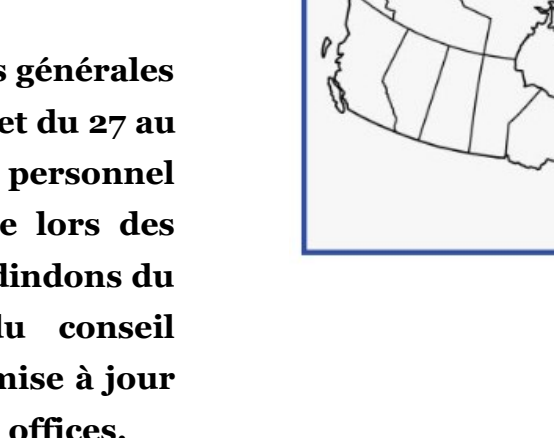
Par ailleurs, les membres du Conseil et le personnel ont participé aux assemblées générales annuelles des offices nationaux qui ont eu lieu à Ottawa, du 18 au 21 mars 2024, et du 27 au 28 mars 2024. Ça a été une excellente occasion de rencontrer les membres et le personnel des ces offices. De plus, Brian Douglas, président du CPAC, a pris la parole lors des assemblées générales annuelles (Producteurs de poulet du Canada, Éleveurs de dindons du Canada, Producteurs d'œufs du Canada) et à la réunion publique du conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. Il a fait une mise à jour sur les activités les plus récentes du CPAC et a présenté la vidéo aux membres des offices.

Les membres du Conseil sont ravis de s'entretenir avec les parties prenantes. Cela mène à une meilleure compréhension des enjeux spécifiques et des projets pour l'année à venir pour le secteur de la volaille et des œufs.

Élections du comité de direction des offices nationaux

Pendant leurs récentes assemblées générales annuelles en mars, les offices ont élu leur comité de direction respectif, comme suit :

<p>Les Producteurs de poulet du Canada</p> <p><i>Président</i> : Tim Klompmaker <i>1^{er} vice-président</i> : Nick de Graaf <i>2^e vice-président</i> : Ray Nickel <i>Membre exécutif</i> : Luce Bélanger</p> <p>Les Éleveurs de dindons du Canada</p> <p><i>Président</i> : Darren Ference <i>Vice-président</i> : Calvin McBain <i>Membre exécutif</i> : Jelmer Wiersma</p>	<p>Les Producteurs d'œufs du Canada</p> <p><i>Président</i> : Roger Pelissero <i>1^{er} vice-président</i> : Glen Jennings <i>2^e vice-président</i> : Emmanuel Destrijker <i>Membre exécutif</i> : Walter Siemens</p> <p>Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada</p> <p><i>Président</i> : Brian Bilkes <i>Vice-président</i> : Gyslain Loyser <i>2^e vice-président</i> : Calvin Breukelman</p>
---	--



Réunions à venir en 2024

Dates des réunions	Types de réunions
18 avril 2024	En virtuel
Du 14 au 16 mai 2024	En personne
11 juin 2024	En personne

Annouces du gouvernement

Message du ministre MacAulay à l'occasion du Jour de l'agriculture canadienne

Le 13 février 2024, était le Jour de l'agriculture canadienne. À l'occasion de cette journée et tous les jours, les agricultrices et les agriculteurs dévoués du Canada mettent des aliments frais et nutritifs dans nos assiettes et nous livrent les meilleurs produits agricoles, tout en prenant soin de notre planète.



Étant lui-même agriculteur, le ministre sait que c'est une passion qui va bien au-delà du travail, et il veut s'assurer que les agricultrices puissent réussir pour les générations à venir. C'est la raison pour laquelle nous investissons dans des programmes et des initiatives qui appuient l'innovation, une plus grande efficacité et le commerce.

Agriculture et Agroalimentaire Canada a lancé des programmes et soutenu des recherches qui aideront les agricultrices à rendre leurs opérations plus durables et à rester à la fine pointe grâce aux nouvelles technologies.

Le commerce international joue un rôle essentiel pour maintenir nos entreprises agricoles fortes et concurrentielles. Lorsque j'ai pour la première fois été nommé ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, en 2015, nos exportations agricoles étaient de 56 milliards de dollars. Aujourd'hui, elles ont une valeur de près de 100 milliards. Je souhaite aider le secteur à saisir de nouvelles occasions et à maintenir la réputation mondiale de notre pays en tant que fournisseur fiable et digne de confiance. Mais je suis également toujours prêt à défendre le système de gestion de l'offre du Canada ainsi que les vaillants producteurs et transformateurs de produits laitiers, de volailles et d'œufs et les collectivités rurales de ce grand pays qu'il soutient.

Le ministre MacAulay annonce un soutien aux transformateurs de produits laitiers, de volailles et d'œufs



Le système de gestion de l'offre du Canada constitue le pilier des communautés rurales à travers le pays et il soutient d'innombrables exploitations agricoles familiales canadiennes. Le 5 février 2024, l'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé un investissement pouvant atteindre 89 millions de dollars pour 49 projets au Canada dans le cadre du Fonds d'investissement pour la transformation des produits sous la gestion de l'offre. Ce Fonds est un élément clé de l'engagement du gouvernement du Canada visant à aider les transformateurs des industries sous gestion de l'offre à faire face aux répercussions des récents accords commerciaux internationaux.

Grâce à ce financement, les transformateurs de produits laitiers, de volailles et d'œufs peuvent acheter et installer de nouveaux équipements et technologies automatisés, ce qui leur permet d'accroître leur capacité de production et leur productivité, tout en les aidant à répondre aux défis environnementaux et aux pénuries de main-d'œuvre. Parmi les exemples de projets, mentionnons les pasteurisateurs de lait, les systèmes d'ultrafiltration, la robotique pour les systèmes d'emballage ainsi que les nouvelles machines servant à classer et à casser les œufs ou à les mettre à couvrir.



Général : aafc.fpcc-cpac.aac@agr.gc.ca

Cat. No. A99-3/2F-PDF

Nous grandissons ensemble

